Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1984)

**Heft:** 723

**Artikel:** ONU : recharger les batteries

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1016871

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ONU

## Recharger les batteries

ONU: relative surprise au Conseil national, par la netteté du vote en faveur de l'entrée de la Suisse dans ce cénacle international. Encore faudra-t-il que le Conseil des Etats le suive dans cette voie pour que la première étape soit véritablement franchie (si les sénateurs disaient «non», quelle délicate «navette» en perspective entre les deux Chambres!). Mais ne nous y trompons pas: devant le peuple, il faudra, pour emporter l'adhésion, autre chose que l'échange d'arguments largement stéréotypés, désincarnés et usés depuis longtemps qui a prévalu entre les élus du peuple! Pour combattre les effets d'une surenchère des «non» frileux et mâtinés de xénophobie, il faudra que les partisans de l'ONU disent ce qu'ils ont dans le coffre.

**BANQUES** 

# Fais-moi peur!

Manifestement, une partie de la campagne contre l'initiative sur les banques vise à faire peur aux électeurs. Pas question de se gêner, puisque la méthode a si bien réussi dans le passé.

Après les «massives sorties de fonds et une hausse des taux d'intérêt» en cas d'acceptation de l'initiative, prophétisées par le «Bulletin» du Crédit Suisse (1-2/84), voici M. Bernard Kraehenbuehl, secrétaire général de la Banque Cantonale Vaudoise, qui parle d'un exode de capitaux qui entraînerait une hausse des taux d'intérêt, et parallèlement un affaiblissement du marché boursier suisse» («Gazette de Lausanne» / «Journal de Genève» 6.3.84).

Les temps changent et les arguments menaçants subsistent! Déchaînement pour combattre le prélè-

vement sur les fortunes (DP 720), déchaînement aussi, plus tard, pour couler l'initiative de crise d'une grande gauche (335 000 signatures) en 1935. «Le Radical», de Neuchâtel (25.5.1935), repris par «L'Effort», estimait que l'initiative avait contribué à ébranler le franc et qu'il existait une relation évidente entre elle et l'assaut contre le franc suisse. L'article¹ en question ne recule devant aucune extrapolation: «... il tombe sous le sens que son adoption conduirait fatalement à la catastrophe monétaire».

Les affiches étaient aussi très claires. Deux extraits d'une affiche-texte du comité d'action des adver-

saires de l'initiative de crise: «L'initiative de banqueroute apporte un secours inespéré aux naufrageurs du franc... L'initiative de banqueroute est une tentative de bouleversement politique d'une telle importance qu'elle menace l'existence même du pays.»

Suffit-il vraiment de peindre le diable sur la muraille pour rendre vaine toute tentative de mieux aménager notre vie économique. Test, le dernier week-end de mai prochain.

<sup>1</sup> Cité dans «Partis politiques neuchâtelois et interventionnisme fédéral en matière économique (1874-1978)» de Jean-Jacques Schumacher (La Baconnière 1980).

VITESSE

### Le dernier carré des libertés individuelles

Limitation de la vitesse sur les routes: le Conseil fédéral, divisé, n'a pas osé faire le pas. On peut douter que la consultation annoncée lui apporte un soutien suffisant pour l'inciter à faire enfin usage de sa compétence. Un nouvel élément qui confirme la faiblesse de l'actuel gouvernement (DP 722, «Circuit fermé»).

A moins que Berne ne profite de ce répit pour développer une campagne d'information d'envergure, propre à convaincre les automobilistes de lever le pied (la Cedra, elle, a des millions pour préparer l'opinion à la justesse de ses choix!). Encore faudrait-il que toutes les autorités tirent à la même corde et que chefs de police et conseillers d'Etat cessent de vilipender en public des mesures qu'ils devront ensuite faire respecter.

Le débat aura pour le moins convaincu l'observateur qu'en Suisse, le dernir carré des libertés individuelles se circonscrit aux limites étroites de la circulation routière. On espère toujours voir monter aux barricades les fiers hérauts de la vitesse illimitée lorsque la dignité humaine est bafouée ailleurs qu'au volant. Leur résistance indignée n'en serait que plus crédible.

Le débat a aussi mis en lumière

- a) la pérennité du sophisme comme mode de raisonnement: MM. Butty et de Chastonay, conseillers nationaux, demandant sans sourire le maintien des vitesses actuelles pour le motif que trop de milliards ont déjà été investis dans le réseau routier;
- b) l'utilisation malhonnête du prestige scientifique: l'adjoint du directeur d'un institut de Saint-Gall déclarant dans la presse qu'il n'y a aucun rapport entre la mort des forêts et les gaz d'échappement, affirmation démentie ensuite par ses pairs;
- c) le succès toujours garanti des mille et une exploitations de la technique du bouc émissaire: voir l'«argument» répété à l'infini que l'automobiliste, rendu responsable de tous les maux, paiera seul les pots cassés, alors que le Conseil fédéral a annoncé une série de mesures portant autant sur l'industrie et sur le chauffage que sur le trafic routier.

Un débat passionné donc, au sens des pulsions primaires, et non au sens de la passion d'aboutir à une solution, où les faiseurs d'opinion se sont habilement parés du sentiment populaire du moment